



PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU MERCREDI 28 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-huit octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Chambon, dûment convoqué, se sont réunis à la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Présents : BIENACEL Peggy - CARIOU Evelyne - DUMERCHAT Mickaël - ENAZOR Sabrina - FRANÇAIS Cyril - GIRARD François - JACQUEMET Jean-Jacques - - MOINEAU Frédéric - PEINTRE Angélique - PISSOT Philippe - RIPOLL Sébastien -

Absents-Pouvoir : BRIN Stéphanie pouvoir à PISSOT Philippe - DUMERCHAT Mickaël pouvoir à JACQUEMET Jean-Jacques - TWARDOWSKIJ Richard pouvoir à QUITIAN Véronique

Absents : CARIOU Evelyne

Secrétaire de séance : LEBOYER Christian

Date de la convocation : 22 octobre 2015

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Pouvoirs : 3

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Numéros	SOMMAIRE	Feuillets
-	Présents, Absents, Procurations	
-	Sommaire	
-	Ordre du jour	
-	Compte-rendu	
-	Grille des signatures	
Délibérations		
2015-54	<i>FINANCES LOCALES : Repas des Aînés</i>	
2015-55	<i>FINANCES LOCALES : Repas des Aînés</i>	
2015-56	<i>FINANCES LOCALES : Cadeau de fin d'année pour le personnel, les enseignants et les bénévoles</i>	
2015-57	<i>FINANCES LOCALES : Cadeau de fin d'année pour le personnel, les enseignants et les bénévoles</i>	
2015-58	<i>FINANCES LOCALES : Cadeau de fin d'année pour le personnel, les enseignants et les bénévoles</i>	
2015-59	<i>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Mise en place de miroirs</i>	

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie :
MERCREDI 28 OCTOBRE 2015 à 20h30

Affiché le 22 octobre 2015

ORDRE DU JOUR

Présentation du rapport d'activité 2014 et du schéma de mutualisation de la CDC Aunis Sud par M. Le Président de la CDC

I . Finances locales

1. *Repas des aînés*
2. *Cadeau de fin d'année pour le personnel, les enseignants et les bénévoles*

II . Aménagement du territoire

3. *Mise en place de miroirs*

III . Questions diverses

- Elections régionales des 6 et 13 décembre

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire ouvre la séance après avoir constaté le quorum. Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 23 septembre 2015.

I. Finances locales

1. Repas des aînés

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque année, un repas est offert aux personnes de la Commune, âgées de 65 ans et +, ainsi qu'aux membres du Conseil Municipal et au personnel communal. Il serait souhaitable de permettre aux conjoints qui n'entrent pas dans cette catégorie d'âge, de s'associer au repas, moyennant une participation financière au prix du repas.

Il est proposé au Conseil municipal qu'une participation financière d'un montant de 27 euros soit demandée aux personnes souhaitant s'associer au repas mais ne remplissant pas les conditions requises de la gratuité ou souhaitant tout de même participer financièrement.

Par ailleurs, il est proposé la gratuité pour les conjoint(e)s des membres élus du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De fixer à 27 € la participation financière des conjoints ne remplissant pas les conditions de gratuité.

Vote : Pour : 12 - Contre : 0 - abstentions : 2

Délibération 2015-54

- D'accorder la gratuité pour les conjoint(e)s des membres élus au conseil municipal.

Vote : Pour : 5 - Contre : 4 - abstentions : 5

Délibération 2015-55

2. Cadeau de fin d'année pour le personnel, les enseignants et les bénévoles

Chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, le personnel bénéficie de chèques cadeaux. Il est proposé un montant de 50 € par agent titulaire et 30 € pour les non titulaires pris sur le budget « fêtes et cérémonies ».

La poste propose des Ca Do Chèque de 10, 15, 16, 20, 30, 50 € ou valeur libre valables dans un très grand nombre d'enseignes.

Liste du personnel :

Non titulaires : Eliette Renou (15h/sem.) ; Laetitia Jolly (21h/sem.) ; Valérie Demoutiez (17.5h/sem.) ; Karine Macaud (16h/sem.) ; Stéphanie Bret (15h/sem. remplaçante)

Titulaires : Francis Morin (35h/sem.) ; Philippe Narquet (35h/sem.) ; Catherine Peneaud (32.25h/sem.) ; Claudine Suire (18.08h/sem.) ; Christine Quetier (29.5h/sem.)

Audrey Leing-Bonnamy (35h/sem.)

Il est proposé d'offrir une boîte de chocolats aux bénévoles de la bibliothèque et professeurs des écoles (Marie, Tatiana, Guillaume, Nadège, Fabien et une AVS).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'octroyer un chèque cadeau de 40 € pour le personnel titulaire et pour le personnel non titulaire.

Vote : Pour : 13 - Contre : 1 - abstentions : 0

Délibération 2015-56

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'offrir une boîte de chocolats aux bénévoles

Vote : Pour : 14 - Contre : 0 - abstentions : 0

Délibération 2015-57

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'offrir une boîte de chocolats aux professeurs des écoles.

Vote : Pour : 8 - Contre : 6 - abstentions : 0

Délibération 2015-58

II . Aménagement du territoire

3. Mise en place de miroirs

Mme Peintre Angélique explique que la commission Services à la population a pour compétence les demandes de miroirs pour les particuliers. Chaque administré peut faire une demande auprès de la mairie qui sera étudiée par la commission et si cette dernière le juge utile, elle donnera son accord pour la mise en place du miroir. Le miroir reste à la charge du demandeur. La commune pourra se charger de la pose.

Les miroirs pour les problèmes de circulation seront gérés par la commission Voirie.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- Approuve la procédure de mise en place des miroirs pour les particuliers proposée par la commission Service à la population.

Vote : Pour : 14 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Délibération 2015-59

III . Questions diverses

- Elections régionales des 6 et 13 décembre tableau de présence au bureau.

- Les coussins berlinois de Chambon bourg vont être changés (possibilité de remplacer quatre coussins).

- Plaine de jeux : La commission Plaine de jeux poursuit l'analyse des offres.

Une réunion de présentation du projet sera fixée courant janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

GIRARD François	Maire	
PEINTRE Angélique	1 ^{ère} Adjointe	
LEBOYER Christian	2 ^{ème} adjoint	
BIENACEL Peggy	3 ^{ème} adjointe	
BRIN Stéphanie	Conseillère Municipale	Excusée
ENAZOR Sabrina	Conseillère Municipale	
CARIOU Evelyne	Conseillère Municipale	Absente
MOINEAU Frédéric	Conseiller Municipal	
PISSOT Philippe	Conseiller Municipal	
DUMERCHAT Mickaël	Conseiller Municipal	Excusé
JACQUEMET Jean-Jacques	Conseiller Municipal	
FRANÇAIS Cyril	Conseiller Municipal	
RIPOLL Sébastien	Conseiller Municipal	
QUITIAN Véronique	Conseillère Municipale	
TWARDOWSKIJ Richard	Conseiller Municipal	Excusé